



Engagement du / de la candidat·e aux élections municipales 2026 de Montpellier

La Cité Bergère, située 21 avenue Saint-Lazare, dans le quartier des Beaux-Arts à Montpellier, est la dernière terre agricole exploitée du centre-ville et constitue un espace nourricier, patrimonial et écologique aujourd’hui menacé par un projet immobilier. Elle joue un rôle essentiel pour l’agriculture urbaine, la biodiversité, la lutte contre les îlots de chaleur et la résilience alimentaire de notre ville.

Le collectif citoyen « Préservons la Cité Bergère », soutenu par plus de 26 000 pétitionnaires, porte un contre-projet de ferme urbaine agricole, participative et pédagogique sur l’ensemble du terrain maraîcher, en cohérence avec les objectifs affichés par la commune de Montpellier et sa métropole en matière de circuits courts, d’alimentation durable et de transition écologique.

Je soussigné·e
Tête de liste / colistier·e de la liste
aux élections municipales 2026, m’engage publiquement devant les électrices et électeurs, si je suis élu·e, à

owl Soutenir et faciliter la mise en place, sur l’ensemble du terrain actuellement cultivé, d’une ferme urbaine, professionnelle, associative et/ou municipale, à vocation nourricière, pédagogique, sociale et écologique, en lien avec les acteurs locaux et les habitant·es du quartier.

owl Sécuriser la destination agricole de la totalité du terrain sur le long terme en utilisant tous moyens permettant d’inscrire sa protection dans le temps : classement en zone agricole, offre d’acquisition aux propriétaires par la municipalité, annulation des permis de construire ou activation du droit de préemption urbain si une vente à un acquéreur privé devait avoir lieu.

owl Associer de manière continue les habitant·es du quartier, le collectif citoyen « Préservons la Cité Bergère » et les acteurs locaux à toute décision de la municipalité concernant ce terrain, dans un cadre transparent et concerté (réunions publiques, dispositifs de démocratie participative, information claire et accessible).

Le collectif rendra public cet engagement durant la campagne municipale puis, en cas d’élection, veillera à son respect en rendant régulièrement compte de l’avancée de ce projet auprès des citoyens.

Fait à Montpellier le

Signature :